



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : dominique.lievre@deux-sevres.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 31 août 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes Haut Val de Sèvre

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-04-06

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Préfet des Deux-Sèvres
- nom : CC Haut Val de Sèvre, SIREN : 200041994, nature : CC

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLUI
- PCAET
- Dispositif OCM (Ex FISAC)
- Contrat d'attractivité Niortais-HVS 2019-2021
- AMI centre bourgs 2014
- 4 conventions avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine
- Dispositif d'aide aux accueils de loisirs
- Plan campagnes d'été 2020
- plusieurs contrats territoriaux pour la protection des milieux aquatiques sont recensés et accompagnés par l'agence de l'eau Loire Bretagne : Sèvre Niortaise amont, du Lambon à l'Egray (2022-2024), Sèvre Niortaise et Mignon (2019-2021)
- un contrat territorial des aires d'alimentation de captage du bassin amont de la Sèvre Niortaise et Corbelière est également en cours jusqu'en 2022.



- contrat territorial du Clain sud (2021-2023)
- programme local de prévention de production des déchets ménagers et assimilés
- lauréate, en 2019, d'un appel à manifestation d'intérêt dédié aux territoires peu denses et ruraux (AMI TENMOD) en vue d'expérimenter un service de navettes entre les gares, les zones d'emploi et les zones d'habitation (projet Altern'Actifs)
- Projet alimentaire territorial
- Projet social de territoire

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Opération collective de modernisation
- Contrat d'attractivité
- Contrat local de Santé
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
- Convention globale CAF
- Contrat de ruralité

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Territoires d'industrie
- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- • Orientation 1 : Encourager des mobilités durables
 - Élaboration d'un schéma cyclable
 - Création de liaisons douces
 - Mise en place d'un service de location de vélo à assistance électrique
 - Mise en place de navettes des gares vers les zones d'activité
- • Orientation 2 : Engager l'intercommunalité et les communes dans une transition énergétique et écologique
 - Changement de l'éclairage public
 - Rénovation énergétique des bâtiments
 - Installation de panneaux photovoltaïques sur les stations d'assainissement
 - Dispositif AMEC : formation élu-technicien pour la maîtrise de l'énergie des collectivités
- • Orientation 3 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique
 - Création d'un espace -test agricole
 - Projet environnemental dédié à la bio-diversité
 - Végétalisation des espaces urbains
 - Etude sur les eaux pluviales sur les zones d'activité de La Crèche
 - Réhabilitation des réseaux d'assainissement
 - Optimisation de l'usine de production d'eau potable

- • Orientation 4 : Lutter contre les fractures sociales et conforter les services de proximité
 - Création d'une maison de santé
 - Lutte contre la précarité énergétique et le mal logement
 - Epicerie sociale et solidaire itinérante
 - Etude sur la rénovation de l'Ehpad de Pamproux
 - Réhabilitation de la base de loisirs du plan d'eau

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Economie sociale et solidaire
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Loisirs
- Santé et soins
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 28

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 60

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- services de l'Etat

- DDT
- DDASEN
- UDAP
- ARS
- Agence de l'eau
- ADEME
- Caisse des Dépôts
- Banque des Territoires
- nom : CC Haut Val de Sèvre, SIREN : 200041994, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- comité stratégique du plan de relance
- comité local de cohésion des territoires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Niortais sur de nombreux dossiers
- Etat
- Nouvelle Aquitaine
- Deux-Sèvres
- Chambres consulaires
- EPF
- SAFER
- Associations du réseau INPACT
- Syndicats du territoire
- Comité de bassin d'emploi
- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Association des commerçants
- CAF
- CRER
- MSA
- CPIE
- CREPAQ
- Ligue de l'Enseignement
- Prom'haies

- ANDES

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- Bureau étude subvention ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : -€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -
€